

MASTER HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale
Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Histoire de l'art, Histoire de l'art, Patrimoine

Domaine :

Objectifs

L'objectif du Master "Histoire de l'art moderne et contemporain" est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les outils permettant de mener une recherche approfondie sur un sujet offrant un caractère inédit en Histoire de l'art dans les périodes moderne et contemporaine, depuis la Renaissance jusqu'au XXI^e siècle. L'aire géographique couvre pour l'essentiel l'Europe occidentale, de la Grande-Bretagne aux rivages méditerranéens.

Au terme de la formation, les étudiants maîtrisent les outils pratiques de l'enquête en Histoire de l'art et ont une vision générale des enjeux intellectuels de la recherche et de sa valorisation.

Ce diplôme forme des cadres du patrimoine culturel généralistes, capables de polyvalence, et d'adaptation à des missions et des terrains d'exercice variés.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

Véronique CAZAC
cazac@univ-tlse2.fr
05 61 50 48 82

Contact formation continue

Contacts

Savoir-faire et compétences

- exploiter les informations dont il a besoin pour la Recherche en utilisant toutes les ressources et en sachant en évaluer la fiabilité.
- élaborer des hypothèses de Recherche et maîtriser les outils pratiques de l'enquête en histoire de l'art.
- s'appuyer sur des recherches originales afin de rédiger des textes.
- maîtriser la recherche bibliographique, documentaire et iconographique
- pratiquer des langues contemporaines et parfois anciennes.
- organiser des projets culturels, mettre en œuvre des actions de communication.
- utiliser les outils informatiques, de l'environnement numérique propres à chaque domaine (logiciels de gestion documentaire d'édition multimédia, outils d'inventaire, actions de conservation).
- appliquer les règles concernant le Droit, la législation de revente des objets, la réglementation du commerce et des métiers dans les domaines de l'art et du patrimoine. u terme de la formation, les étudiants maîtrisent les outils pratiques de l'enquête en Histoire de l'art et ont une vision générale des enjeux intellectuels de la recherche et de sa valorisation.

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Téléchargez le dossier de candidature [PDF - 93Ko]

2ème année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts").

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la **Licence mention Histoire de l'art et archéologie** ou d'une formation bac+3 équivalente.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la Validation des Études Supérieures (VES)
- au titre de la Validation des Acquis (VA)
- au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription

2ème année :

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "Contacts") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du **SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**

Perspectives professionnelles

- chef de projet patrimonial
- chargé d'études en ingénierie culturelle et touristique, dans les secteurs public et privé

Sous réserve de réussite aux concours de la filière culturelle de la fonction publique territoriale et d'État :

- conservateur,
- attaché de conservation,
- animateur du patrimoine,
- chargé d'études documentaires...